

Renens, le 12 juin 2024

Présentation des comptes 2023

Les comptes 2023 enregistrent un excédent de revenus de CHF 2'868'129.-. L'amélioration du résultat par rapport au budget s'explique notamment par un revenu d'impôts des personnes morales robuste ainsi qu'un rendement très supérieur à la moyenne des années antérieures sur le droit de mutation et l'impôt des frontaliers. La marge d'autofinancement opérationnelle se monte à CHF 12.39 millions. A cela s'ajoutent des revenus exceptionnels (dividende extraordinaire versé par SIE SA dont la Ville est actionnaire), ce qui porte la marge d'autofinancement totale à CHF 13.5 millions. Ainsi, les investissements réalisés en 2023 n'ont pas nécessité un recours à l'emprunt.

Les comptes 2023 enregistrent un excédent de revenus final de CHF 2'868'129.-. Si ce résultat est meilleur que prévu, il le doit en grande partie à des revenus plus élevés que ceux budgétés, notamment l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, le droit de mutation et part de l'impôt des frontaliers. Il faut également relever le suivi attentif des frais de fonctionnement sous contrôle de la Municipalité.

Le total des charges s'élève à CHF 127.4 millions et le total des revenus s'élève quant à lui à CHF 130.2 millions.

En ce qui concerne les dépenses d'investissements, on peut relever notamment la poursuite des travaux liés au BHNS et à différentes interventions pour la pose de collecteurs. La marge d'autofinancement a permis de financer la totalité des investissements nets. Le ratio "degré d'autofinancement" se monte à 104.96 %.

Ainsi, les investissements réalisés en 2023 sont inférieurs à la planification établie pour des raisons qui restent totalement hors de contrôle de la Municipalité (projet tram, BHNS, etc.). Ceux qui n'ont pu être réalisés ne sont que repoussés, puisque pour la plupart, ils ont déjà fait l'objet d'une approbation par le Conseil communal. Cette situation impactera bien évidemment plus fortement les comptes des prochaines années.

La Ville de Renens va donc poursuivre son développement pour le bien-être de sa population, avec une augmentation progressive mais maîtrisée de ses charges.

Renseignements :

Jean-François Clément, Syndic, 079 645 79 77